



MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME,
DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION POLYNÉSIENNE
DES AFFAIRES MARITIMES

QUELQUES RAPPELS & CONSEILS ...

QUAND TU PARTICIPES A UNE MANIFESTATION NAUTIQUE ...

Quand tu prends la mer, ne prends pas les risques, prépare toi...

En mer, ne mets pas ta vie et celle des autres en difficulté, respecte les règles de navigation...

- *Consulte régulièrement les bulletins météorologiques diffusés par le MRCC, le temps change très vite surtout en période cyclonique. En cas de mauvais temps, il est préférable de reporter ton départ ;*
- *Informe quelqu'un de confiance de ta destination et l'heure où tu penses revenir et disposes à bord de ton navire d'une liste de contact susceptible de recevoir tes appels ; tu peux également informer quelqu'un à destination de l'heure à laquelle tu prévois d'arriver ;*
- *Assure toi que le navire répond au type de navigation envisagé, respecte la catégorie de navigation pour laquelle ton navire est approuvée (indication sur le titre de navigation, carnet orange plaisance) ;*
- *Vérifie, avant de partir, le bon état de ton navire et le bon fonctionnement de ton moteur ;*
- *Vérifie que tu as assez de carburant et de vivres (eau et nourriture) pour ton périple de navigation en mer ;*
- *Embarque et vérifie le matériel de sécurité correspondant à la navigation pratiquée (radio VHF, fusées, extincteurs, gilet et/ou bouée de sauvetage, brassières, corde...) ;*
En fonction de ton périple, l'emport d'une Radio Localisation des Sinistres (balise satellite de type RLS ou PLB homologuée) est vivement recommandé.
- *Respecte le nombre maximum de personnes autorisées à bord de ton navire (indication sur le titre de navigation), ne surcharge pas ton embarcation ;*
- *Respecte les règles et consignes de sécurité émises par l'organisateur de la manifestation nautique à laquelle tu participes ;*
- *Conserve une distance de sécurité entre ton navire et le compétiteur pour ne pas le gêner ou provoquer d'incident ;*
- *Respecte les règles de barre et de route de navigation, tu n'es pas seul en mer (distance minimum de sécurité, limite de vitesse notamment dans le lagon...).*
- *Assure-toi de la présence à bord des documents du navire ;*
- *Assure-toi que ton titre de conduite en mer (brevet professionnel ou permis de conduire en mer) est approprié pour la navigation envisagée.*